



Notice d'utilisation

Dispositif d'ancrage EN 795 :2012 type B

AB SAFETY / ARM EXTENDED DAVIT-H

Si le produit est revendu hors du premier pays de destination, il est essentiel pour la sécurité de l'utilisateur que le revendeur fournisse le mode d'emploi, les instructions pour l'entretien et pour les examens périodiques dans la langue du pays d'utilisation du produit. Ces documents pourront vous être fournis sur demande en contactant le fabricant.

Généralités :

Cette notice est destinée aux utilisateurs et aux installateurs de l'ancrage **ARM EXTENDED DAVIT-H**.

Elle doit être lue et comprise par chaque personne avant l'utilisation et /ou le montage du produit. En cas de doute, de problème de compréhension, ou si un problème survenait et que son sujet n'était pas traité dans ce document, renseignez-vous auprès du représentant AB SAFETY ou directement auprès du service technique de AB SAFETY.

Cette notice doit être toujours disponible et accessible par l'utilisateur. Toute activité en hauteur est dangereuse et peut provoquer des accidents, des blessures graves ou mortelles. La pratique, ainsi que l'apprentissage des techniques d'utilisation du matériel approprié sont sous votre responsabilité.

Avant utilisation, vous devez donc lire et comprendre toutes les informations contenues dans ce document. Le non-respect d'un seul de ces avertissements peut être la cause de blessures graves ou mortelles.

Pour utiliser le dispositif d'ancrage **ARM EXTENDED DAVIT-H** en toute sécurité l'utilisateur doit être formé et compétent, doit être en bonne santé physique et ne pas être sous l'emprise d'alcool ou drogues.

L'usage du dispositif d'ancrage **ARM EXTENDED DAVIT-H** est formellement interdit si le produit est mal installé ou endommagé. Il ne doit pas être utilisé au-delà de ses limites ou dans toute autre situation que celle pour laquelle il est prévu.

Toute modification de l'équipement ou toute adjonction à l'équipement ne peut se faire sans l'accord préalable écrit de AB SAFETY, et toute réparation doit être effectuée conformément aux modes opératoires de AB SAFETY.

Avant toute utilisation de l'ancrage, un plan de sauvetage doit être mis en place afin de faire face à toute urgence susceptible de survenir pendant le travail. Il convient bien entendu d'envisager avant et pendant l'utilisation que ce sauvetage éventuel soit assuré de manière efficace et en toute sécurité.

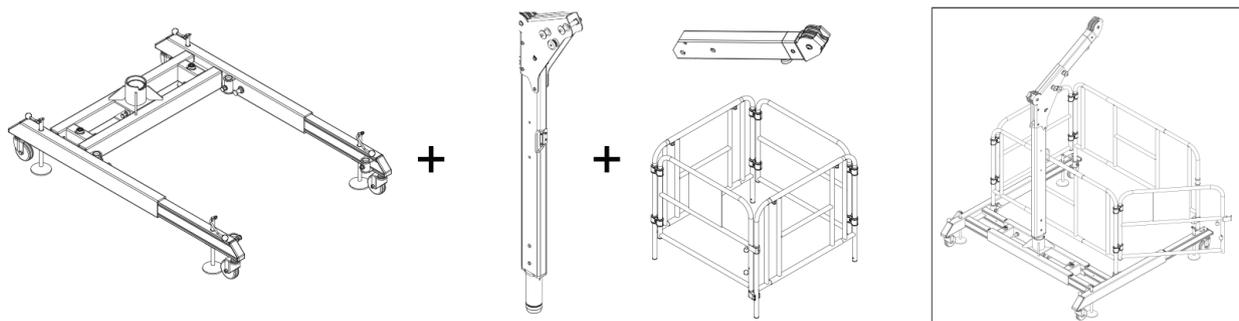
Indice de révision

Revision	Date
Rev. A	15/12/2020
Rev. B	11/02/2021
Rev. C	
Rev. D	
Rev. E	
Rev. F	
Rev. G	
Rev. H	

PRESCRIPTIONS D'UTILISATION :

Ce produit est réservé exclusivement à l'usage d'ancrage d'équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur de personnes et non pour un équipement de levage.

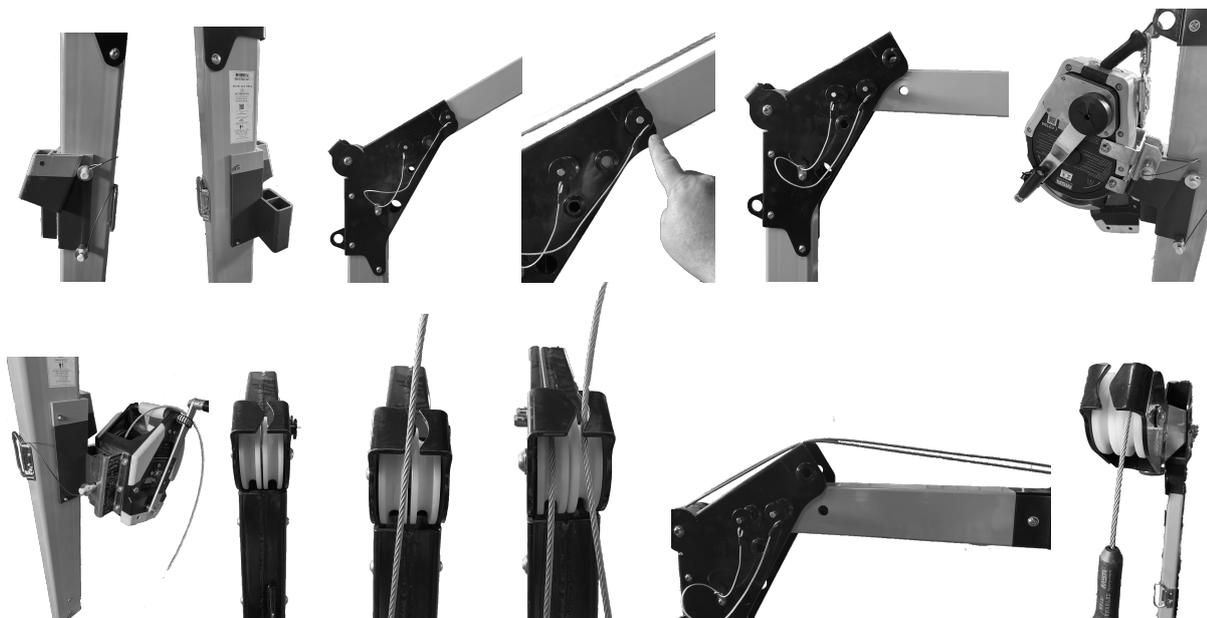
Le dispositif d'ancrage **ARM EXTENDED DAVIT-H** est prévu pour être utilisé par une seule personne, en cas de chute un effort de 12 kN est généré sur le support d'accueil.



L'utilisateur devra être équipé d'un harnais antichute conforme à la norme EN 361 seul dispositif de préhension du corps qu'il soit permis d'utiliser dans un système d'arrêt de chute associé à un moyen permettant de limiter les forces dynamiques maximales exercées sur lui lors de l'arrêt d'une chute à une valeur maximale de 6kN.

Le dispositif d'ancrage **ARM EXTENDED DAVIT-H** peut être utilisé avec les liaisons suivantes avec un connecteur conforme à l'EN 362:

- Treuil EN1496 et/ou Antichute à rappel automatique EN360



DURÉE DE VIE / MISE AU REBUT

Elle n'est pas limitée pour les produits métalliques.

ATTENTION, un événement exceptionnel peut vous conduire à rebuter un produit après une seule utilisation (type et intensité d'utilisation, environnement d'utilisation : milieux agressifs, milieu marin, arêtes coupantes, températures extrêmes, produits chimiques, etc.).

Un produit doit être rebuté quand :

- Il a subi une chute importante (ou effort).
- Le résultat des vérifications du produit n'est pas satisfaisant. Vous avez un doute sur sa fiabilité.
- Vous ne connaissez pas son historique complet d'utilisation.
- Quand son usage est obsolète (évolution législative, normative, technique ou incompatibilité avec d'autres équipements, etc.).

Détruisez ces produits pour éviter une future utilisation.

Il est conseillé pour le transport et le stockage de la potence **ARM EXTENDED DAVIT-H** d'utiliser la caisse de transport en bois, dimensions 1800x500x500mm, vendue en option.



IMPORTANT – PRÉVENTION : Avant toute utilisation

Examinez visuellement le bon état du point d'ancrage :

- Pas de déformation permanente de l'anneau d'ancrage
- Pas de signes de corrosion susceptible d'affecter la capacité fonctionnelle du produit.
- Bon état de la fixation.

Le dispositif d'ancrage porte un marquage indiquant la date de la prochaine ou dernière inspection, vérifiez là.

Ce dispositif ne doit pas être utilisé et doit être immédiatement signalé :

- 1) si sa sécurité est mise en doute ; ou
 - 2) si il a été utilisé pour arrêter une chute
- et il convient de ne plus en faire usage avant qu'une personne compétente n'ait autorisé par écrit sa réutilisation suite au remplacement des pièces nécessaires.

Assurez-vous également que les EPI que vous utilisez en complément du dispositif d'ancrage ne soient pas endommagées pour ne pas affecter par la fonction de sécurité de l'ensemble du système.



Z.I. du Vert Galant
18, rue des Oziers
95310 Saint Ouen l'Aumône

INSTRUCTIONS POUR LE NETTOYAGE, L'ENTRETIEN, LA RÉVISION ET LA RÉPARATION

Un produit souillé doit être lavé et rincé à l'eau claire, puis séché. Il ne doit pas être mis en contact avec des matières corrosives ou agressives, ni stocké à des températures extrêmes. Tous produits chimiques, solvants peuvent altérer la résistance du dispositif d'ancrage. Si le dispositif d'ancrage risque d'être en contact avec ces produits, merci de nous indiquer le nom exact des composants chimiques et nous vous répondrons après une étude appropriée.

Il est connu que du matériel en utilisation se dégrade progressivement et il est donc difficile de donner une durée de vie précise au produit sans connaître l'intensité et la fréquence d'utilisation. De même, une situation exceptionnelle peut limiter la durée de vie à une seule utilisation. Certains milieux accélèrent le vieillissement du produit (sel, sable, neige, environnement chimique ...) (liste non exhaustive).

AB SAFETY garantit ce produit contre tout défaut de matière ou de fabrication. Sont exclus de la garantie : l'usure normale, l'oxydation, les modifications ou réparations, le mauvais stockage, le mauvais entretien, les dommages dus aux accidents, aux négligences, aux utilisations pour lesquelles ce produit n'est pas destiné.

Il est recommandé de vérifier l'état du dispositif d'ancrage **ARM EXTENDED DAVIT-H** au moins une fois par an par une personne habilitée et compétente dans le respect strict des modes opératoires de AB SAFETY. Ces examens périodiques et réguliers sont nécessaires car la sécurité de l'utilisateur est liée au maintien de l'efficacité et à la résistance de l'équipement. Il faut vérifier le bon état général, l'état des fixations, le couple de serrage, la bonne lisibilité du marquage. Le contrôle et les résultats doivent être consignés par écrit dans un carnet de maintenance par l'intermédiaire de la fiche d'identification et de vérification.

Après chaque vérification une étiquette indiquant la date de la dernière ou de la prochaine inspection doit être apposée sur l'équipement.

Toute réparation sur le dispositif d'ancrage **ARM EXTENDED DAVIT-H** est interdite. En cas de doute sur l'état du produit, remplacer le par une pièce d'origine AB SAFETY.

Vous pouvez nous contacter par email à commercial@ab-safety.fr ou par voie postale à l'adresse suivante :

AB SAFETY

ZI du Vert Galant

18 rue des Oziers, lot n° 16

95310 Saint Ouen L'aumone

Tel +33 (0)1 34 40 16 40

CONFORMITE ET MARQUAGE

Le dispositif d'ancrage **ARM EXTENDED DAVIT-H** est conforme aux exigences pertinentes de la norme EN 795 :2012 type B et au règlement Européen EPI n° 2016-425 du 9 Mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle pour une utilisation par 1 personne.

AB-SAFETY 
Sécurité de l'homme en hauteur
ARM EXTENDED DAVIT-H
CE 2754
EN 795: 2012 TYPE B



REF: AED-H150

N° DE LOT: XXXXXXXX
N° DE SERIE: XXXXXXXX
DATE DE FAB: MM/AAAA



ADJUSTABLE BASE WIDTH
WIDTH MIN: 1 M
EXTENDED WIDTH: 1,5 M


ROTATION 45° MAX

STRENGTH: MIN. 12 KN

 **1**

Z.I. du Vert Galant
18 rue des oziers
95310 Saint Ouen l'Aumône

Nom du fabricant

Nom du produit

CE + organisme

Nome de norme + année

Lire la notice

Réf de l'équipement
N° de lot N° de série
Date de fab :

QR code

Dimensions de la base en H

Rotation 45°

Résistance ancrage

Nombre de personne autorisée

Adresse fabricant

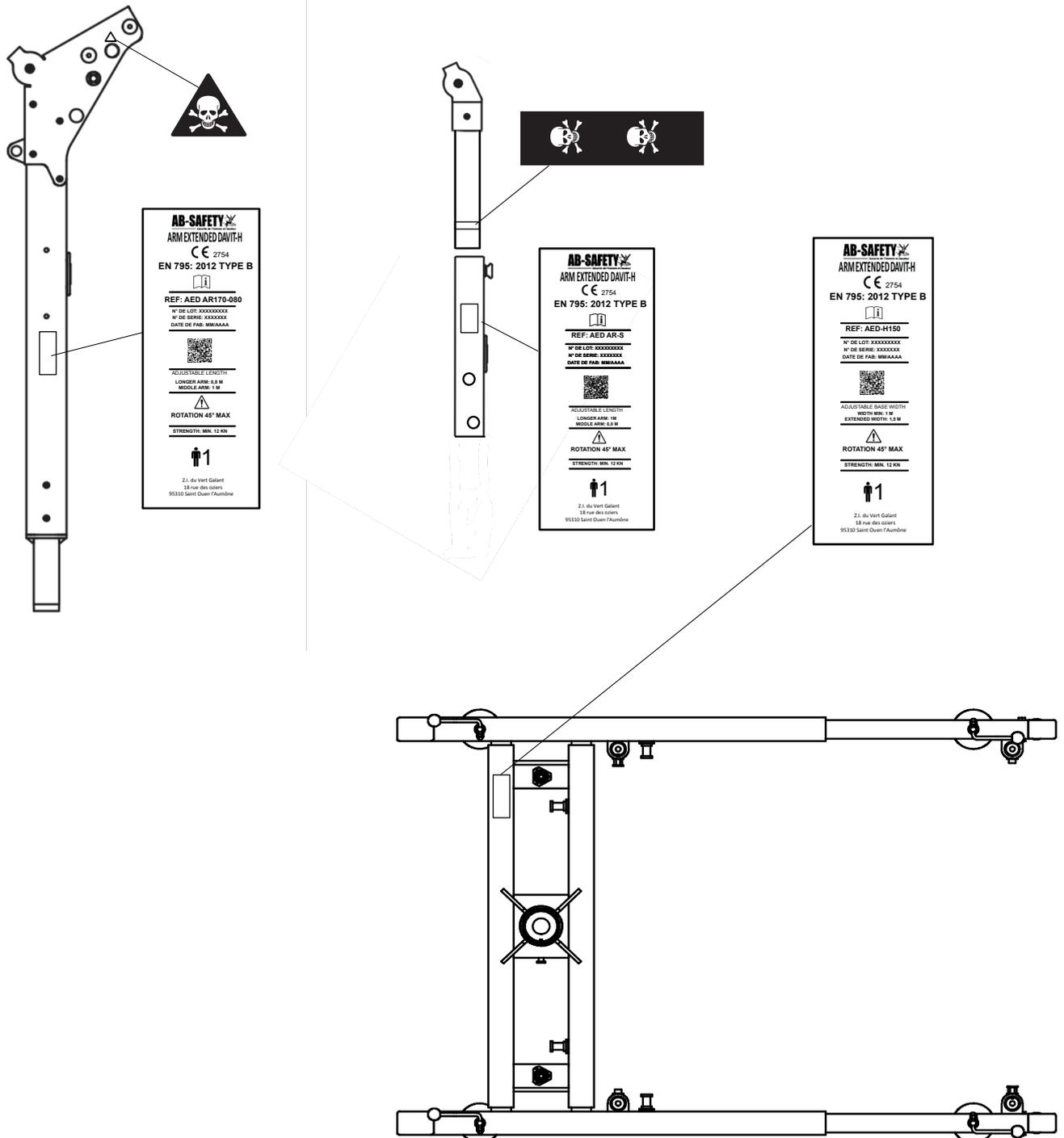
L'attestation d'examen UE de type est délivrée par :

ALIENOR CERTIFICATION - ZA du SANITAL - 21 rue Albert Einstein – 86100 CHATELLEREAULT - France
(N° d'identification 2754).

Le système de contrôle de la production module C2 est réalisé par :

ALIENOR CERTIFICATION - ZA du SANITAL - 21 rue Albert Einstein – 86100 CHATELLEREAULT - France
(N° d'identification 2754).

Il comprend les marquages suivants :

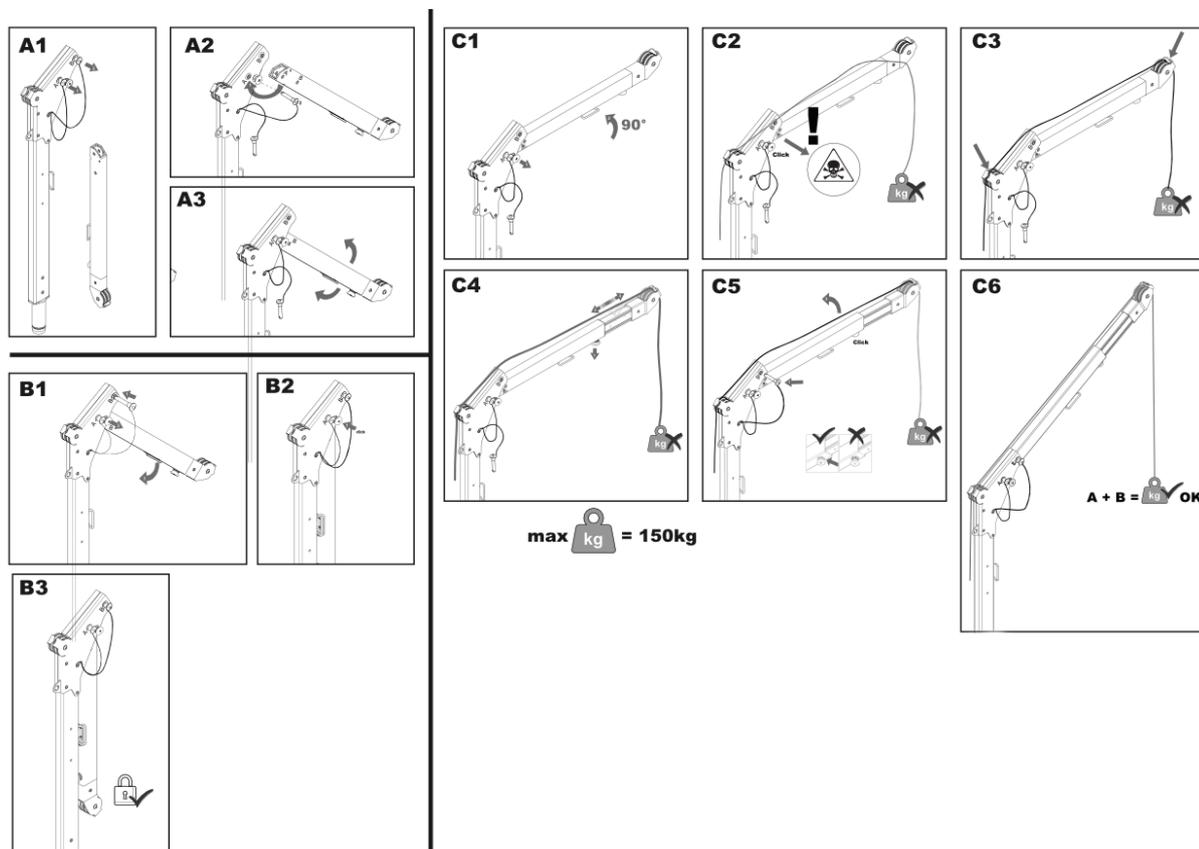


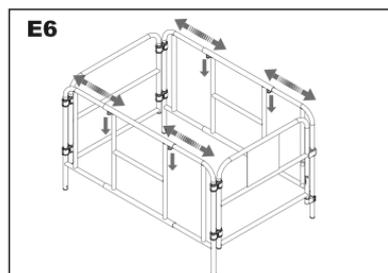
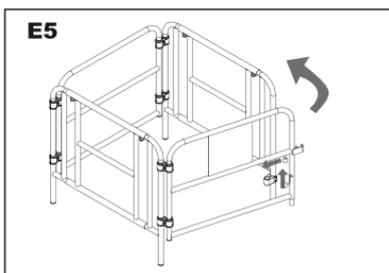
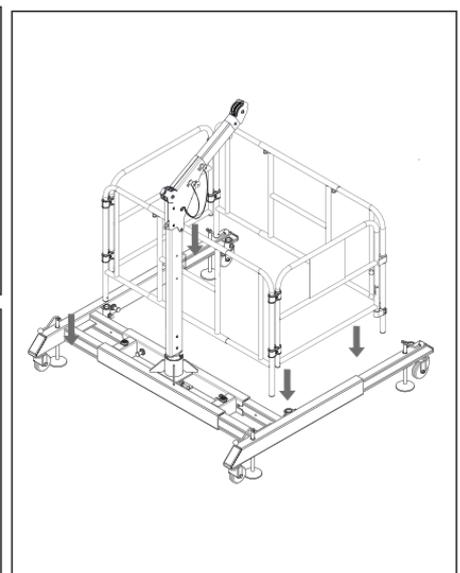
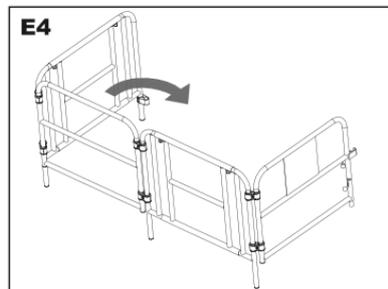
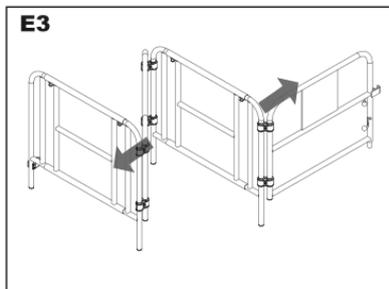
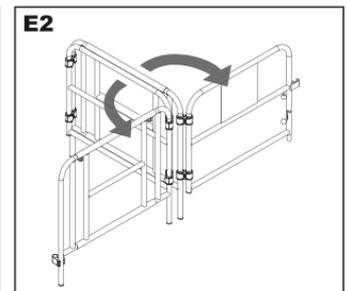
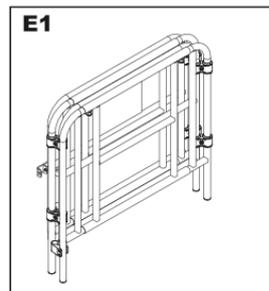
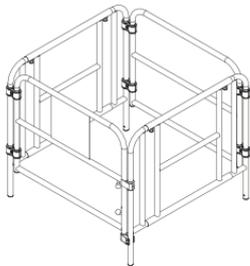
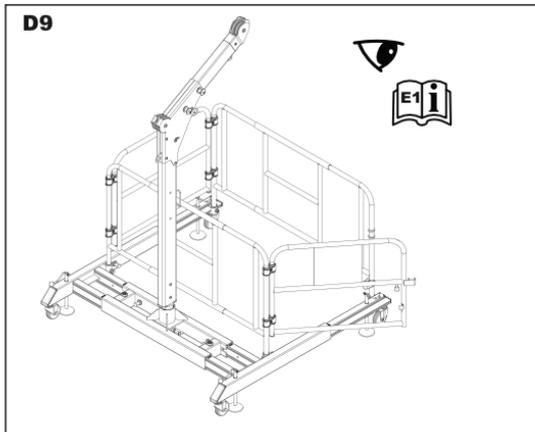
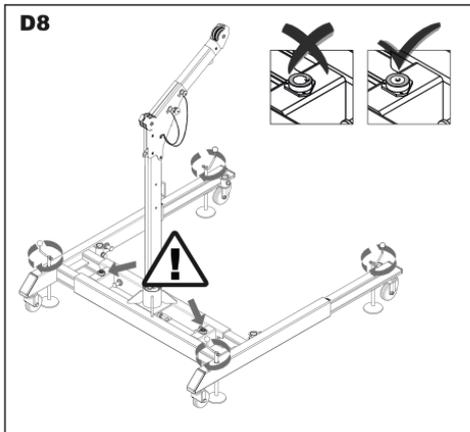
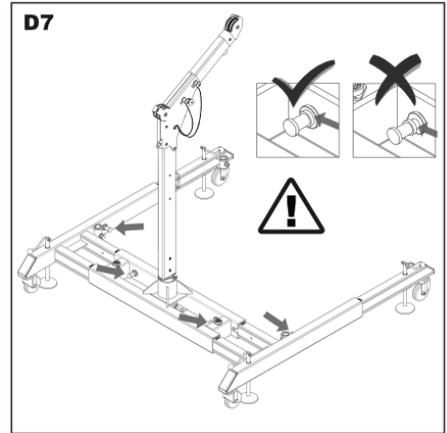
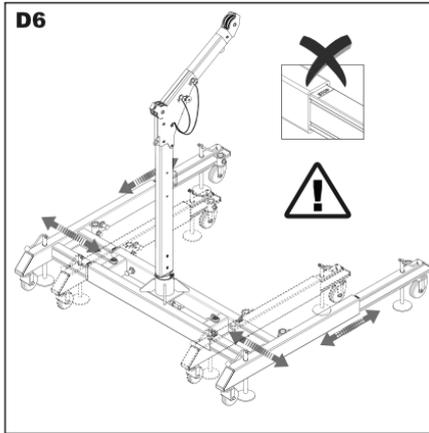
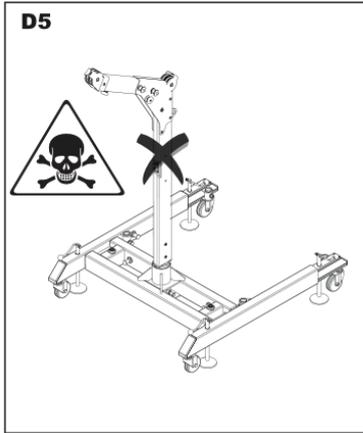
INSTALLATION

Il est essentiel pour des raisons de sécurité que le dispositif d'ancrage **ARM EXTENDED DAVIT-H** soit toujours correctement positionné sur un sol stable et de niveau et que le travail soit effectué de manière à réduire au minimum le risque de chutes et la hauteur de chute.

Il est important également de vérifier l'espace libre requis sous l'utilisateur sur le lieu de travail, de manière qu'en cas de chute, il n'y ait pas de collision avec le sol, ni présence d'autre obstacle sur la trajectoire de la chute. L'implantation de l'ancrage doit donc se faire en tenant compte de tous ces paramètres de sécurité.

La responsabilité de AB SAFETY ne peut être engagée lors d'une mauvaise installation d'un dispositif d'ancrage **ARM EXTENDED DAVIT-H**.





fiche d'identification

Identification du dispositif d'ancrage	
Fabricant / fournisseur	AB SAFETY
Nom du produit / référence	ARM EXTENDED DAVIT-H
Références normatives	EN 795 :2012 type B
Numéro d'identification	
Date d'achat	
Date de première utilisation	

Identification de l'utilisateur			
NOM		ADRESSE	

Vérification visuelle					
Etat général (fissures, marques, déformation, usure)					
Présence et état des fixations (serrage, corrosion)					
Présence et lisibilité du marquage					

Vérification visuelle					
Etat général (fissures, marques, déformation, usure)					
Présence et état des fixations (serrage, corrosion)					
Présence et lisibilité du marquage					

 : commentaires ,  : en bon état ;  : à vérifier ;  : à réparer ;  : à rebuter

Commentaires

Conclusion	
Dispositif d'ancrage apte	Dispositif d'ancrage inapte

Identification et visa contrôleur			
Nom :		Société :	
Date du contrôle		Visa du contrôleur	
Date du prochain contrôle			

Déclaration de conformité

Le fabricant :

AB SAFETY,
18 Rue des Oziers, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône
France

Déclarons que l'équipement « ARM EXTENDED DAVIT-H » est conforme à la norme EN 795 :2012 type B et a été testé par l'organisme notifié :

ALIENOR CERTIFICATION
ZI du SANITAL
21 rue Albert Einstein
86100 CHATELLERAULT
France

Organisme notifié Numéro indicatif : 2754

Attestation d'examen UE de type 2754/XXXX/160/XX/XX/XXXX

L'équipement est soumis à la procédure d'évaluation conformément au règlement européen 2016/425 de la conformité au type sur la base du contrôle interne de la production et de contrôles supervisés du produit à des intervalles aléatoires (module C2), sous la surveillance de l'organisme notifié :

ALIENOR CERTIFICATION
ZI du SANITAL
21 rue Albert Einstein
86100 CHATELLERAULT
France

Organisme notifié Numéro indicatif : 2754

St Ouen L'aumone le ,XX / XXX/ 20XX

David Fliderbaum

La déclaration est rédigée sous la seule responsabilité de AB SAFETY.